

éta cru qu'il était d'une grande instruction pour ces pères lâches qui n'osent pas faire la moindre réprimande à leurs enfants, lorsqu'ils les voient plongés dans l'amour et dans la corruption du monde, qui est une véritable idolâtrie. Les lévites, dit ce saint père, aiment leurs enfants, et cependant ils ne les épargnent pas; ils leur ôtent même la vie après un ordre si cruel de Dieu; et nous craignons d'affliger les nôtres par la moindre réprimande, parce que nous les aimons d'un amour qui est tout charnel. La charité même la plus tendre a aussi sa colère. Il n'y a point de père qui aime plus son fils que Moïse aimait son peuple, puisqu'il s'offre à être effacé du livre de vie pour le sauver. Il veut bien mourir pour conserver la vie de ce peuple, et il en fait néanmoins mourir jusqu'à vingt-trois mille. Ce grand feu de charité dont il brûle au dedans n'est point contraire au zèle qu'il a pour sa justice, et plus il craint la colère de Dieu pour ses enfants, plus il tâche de la prévenir en les châtiât par une sévérité exemplaire.

FIGURE 48. *Secondes Tables. Exode 34.*

(La même année 2513.)

Moïse étant pénétré jusqu'au fond du cœur du malheur qui était arrivé à son peuple, il les assembla le lendemain, et leur représenta encore la grandeur du crime de leur idolâtrie. Il leur dit ensuite qu'il allait se présenter devant Dieu, pour voir s'il pourrait fléchir et détourner sa colère, qu'ils avaient si justement méritée. Il s'humilia donc devant Dieu, comme s'il eût été coupable lui-même du péché des Juifs, et comme s'il n'eût osé ouvrir la bouche pour lui demander pardon d'un si horrible sacrilège. Mais sa charité trouva enfin un remède à un si grand mal. Il se mit au rang de ces criminels, et s'offrit à être exterminé avec eux du Livre de vie. Il força Dieu en quelque sorte de pardonner plutôt à tant de coupables à cause d'un innocent, que de faire mourir un innocent avec tant de criminels. Ainsi Dieu le renvoya vers le peuple, pour lui dire qu'en faveur de leurs pères, il lui donnerait la terre qu'il lui avait promise, mais qu'il n'irait plus lui-même devant eux, comme à son ordinaire, parce qu'ils étaient trop inflexibles, et qu'il craignait que leur dureté ne le forçât enfin à les exterminer entièrement; et après leur avoir commandé de quitter tous leurs ornements, pour lui donner une marque de leur pénitence, il ordonna à Moïse de tailler deux tables de pierres, semblables aux premières qu'il avait brisées. Moïse alla de grand matin sur la montagne de Sinai, tout seul, où il invoqua le nom de Dieu durant quarante jours. Il se prosterna

en terre devant sa Majesté sainte qui paraissait sur une nuée au haut de cette montagne, et la conjura de pardonner les péchés de tout ce peuple. Dieu reçut favorablement ses prières, et lui promit sa protection; et lorsqu'il eut passé quarante jours et quarante nuits sans manger, écoutant tous les ordres qu'il plaisait à Dieu de lui donner pour l'avenir, il s'en retourna avec les deux tables de la Loi qu'il avait écrites de son doigt saint. Mais le peuple fut bien surpris de voir la face de Moïse pleine de rayons de lumière, dont Moïse lui-même ne savait rien. Et comme ils n'osaient approcher de lui, Moïse les appela, et leur dit tout ce qu'il avait ordre de leur dire. Il voila son visage lorsqu'il leur parlait, et cet éclat de lumière y demeura toujours empreint à cause de la familiarité qu'il avait eue avec Dieu; il fut obligé de tenir toujours ce voile sur son visage, qu'il ôtait lorsqu'il entra dans le tabernacle pour aller parler à Dieu; apprenant ainsi à tous les Pasteurs de l'Eglise à tempérer les vérités saintes pour se proportionner à la faiblesse de ceux qui les écoutent, et à cacher les dons intérieurs dont Dieu les favorise dans les secrètes communications qu'ils ont avec lui par la prière. Ce fut ainsi que les tables de la Loi furent réparées, et que Dieu, étant fléchi par la pénitence de ce peuple et par la prière de Moïse, voulut bien une seconde fois graver lui-même sur la pierre, de son doigt saint, les commandements qu'il leur avait faits. Cette grâce marquait celle qu'il fait à une âme pénitente, lorsqu'étant touché de ses humiliations, il grave de nouveau dans son cœur, par son Saint-Esprit, sa Loi sainte; qu'elle avait effacée par le désordre de sa vie. Mais Dieu voulut lui-même faire voir à Moïse que cette grâce est difficile à obtenir: et ce fut, comme disent les saints Pères, pour marquer cette difficulté, qu'il voulut que Moïse taillât lui-même ces deux dernières tables de pierre, ce qui n'est point marqué des précédentes: car l'homme est si faible qu'il perd facilement ce qu'il a obtenu sans aucun travail, et Dieu est comme contraint de lui faire sentir de la peine dans la réparation de sa Loi sainte, afin que cette difficulté le rende plus vigilant sur lui-même; et l'empêche de laisser encore perdre une grâce qu'il n'a obtenue de Dieu qu'avec tant de larmes.

FIGURE 49. *Le Tabernacle. Exode 27.*

(La même année 2513, et six mois après leur sortie. Mais ce Tabernacle ne fut achevé qu'au commencement de l'année suivante, c'est-à-dire au bout de six mois.)

Moïse ayant apporté au peuple les tables de la Loi, et le peuple étant résolu de rendre à Dieu une fidèle obéissance, ce saint homme

ne pensa plus qu'à exécuter ce que Dieu lui avait ordonné pendant les quarante jours qu'il demeura sur la montagne. Avant que d'entreprendre aucun ouvrage, il assembla le peuple, il lui déclara tout ce que Dieu lui avait ordonné de faire, afin que chacun offrît ce qu'il pourrait pour la structure de tant d'ouvrages. A peine leur eut-il fait cette proposition, qu'ils apportèrent aussitôt leurs plus précieux ornements, et les femmes mêmes n'épargnèrent pas leurs pendants d'oreilles, leurs bracelets, leurs anneaux et leurs vases les plus riches. Ils donnèrent aussi tout ce qu'ils avaient de belles étoffes et de parfums : et Moïse ayant choisi des personnes éclairées de la sagesse de Dieu pour présider aux ouvrages, ils se virent tellement accablés de tant de dons, qu'ils furent contraints de faire crier par un héraut que personne n'apportât plus rien. L'ouvrage que Dieu avait ordonné le premier à Moïse était le Tabernacle, dont voici la description : Il avait trente coudées de long et dix de large. Des ais lui servaient de murailles de part et d'autre ; il était couvert d'étoffes dedans et dehors. Celles du dedans étaient parfaitement riches, celles du dehors étaient des peaux propres à résister à toutes les injures de l'air. La broderie des rideaux du dedans représentait des chérubins et des plumages, et toutes ces peaux se tenaient les unes aux autres par des anneaux et des boucles faites avec un art admirable. Il y avait quatre étoffes l'une sur l'autre, afin de résister plus solidement à la pluie. On avait mis aux ais des anneaux d'or, au travers desquels on passait des leviers qui étaient aussi revêtus d'or, pour le porter lorsqu'il fallait changer le tabernacle de lieu, et on fit des bases d'argent pour les y poser avec plus de sûreté. Telle était la construction de ce tabernacle, que saint Augustin dit avoir été tout plein de mystères. C'était une figure visible de l'Eglise. Ce temple portatif, qui se transportait en divers lieux, marquait l'Eglise pendant qu'elle est encore ici sur la terre dans un état d'instabilité et dans un lieu de passage, comme depuis le temple de Salomon figura l'Eglise dans son état de stabilité et dans la demeure des cieux. Les ais, qui faisaient comme les murailles de ce tabernacle, marquaient les personnes fortes qui soutiennent toute l'Eglise par la solidité de leur vertu. Les bases d'argent sur lesquelles ils étaient posés, marquaient la pureté de la doctrine et la vérité sur laquelle l'Eglise sainte est appuyée. Les tapis ornés de broderies différentes, qui éclataient de toutes parts au dedans du tabernacle, signifiaient les différentes vertus des élus, qui forment toutes ensemble une agréable variété, qui est la gloire de Dieu, et l'ornement de l'Eglise. Mais comme les saints Pères remarquent fort bien, chaque partie séparée du tabernacle ne

formait point une demeure où Dieu habitât. Ce n'était que le tout et l'union de toutes ces parties ensemble. Ce qui nous marque que, quelque excellente que paraisse la vertu des particuliers dans l'Eglise, ils ne sont rien néanmoins, s'ils ne sont unis par la charité au reste de ses enfants, dont la paix et la concorde est le plus saint temple que Dieu puisse avoir sur la terre.

FIGURE 50. *L'Arche de l'Alliance. Exode 25.*

(L'an du monde 2514, dans le premier semestre.)

Le tabernacle étant fait selon les règles que Dieu avait prescrites à Moïse, il travailla aussitôt à l'Arche. Cette arche était comme l'abrégé de toute la religion des Juifs : c'était principalement pour la placer avec honneur qu'était fait le tabernacle. Les Juifs la considéraient comme ce qu'ils avaient de plus précieux ; et l'Ecriture elle-même l'appelle la gloire d'Israël et la force du peuple juif. Elle avait deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée et demie de haut. Elle était d'un bois incorruptible, qui était revêtu par dehors et par dedans de lames d'un or très-pur. Ce qui la couvrait par-dessus n'était pas de bois, mais une table d'or de la même grandeur que l'Arche ; et ce couvercle était appelé propitiatoire, parce que c'était de là que Dieu rendait ses oracles à son peuple, lorsqu'il lui était favorable, et qu'il recevait leurs prières pour se réconcilier avec eux. Il y avait sur ce propitiatoire deux chérubins qui se regardaient l'un l'autre, et qui étendaient leurs ailes le long de l'Arche, comme pour servir de trône à la majesté et à la sainteté de Dieu ; ce qui a donné lieu à ces manières de parler si fréquentes dans l'Ecriture, qui nous représente Dieu assis sur des chérubins. Dieu fit aussi attacher aux quatre coins de l'Arche des anneaux d'or, et fit faire des bâtons de bois de Sétim, revêtus d'or, qui étaient toujours passés dans ces quatre anneaux, et qui servaient à transporter l'Arche lorsque le camp devait marcher. Dieu voulut qu'on lui consacrat cette Arche, et qu'on n'y mit autre chose que les tables de la loi, ce qui la fit appeler l'Arche du témoignage ou l'Arche de l'alliance, à cause de la loi qui est appelée de ces deux noms dans l'Ecriture. On y mit aussi une mesure de manne, avec la verge d'Aaron. C'est ainsi qu'il plut à Dieu autrefois de donner à ce peuple grossier un objet de leur piété, qui était visible, et qui avait quelque rapport à leur faiblesse. Mais l'Arche véritable où Dieu veut habiter maintenant dans la loi nouvelle, est l'âme de ses fidèles qui gardent sa loi dans leur cœur, écrite sur des tables vivantes, qui y conservent la manne de la grâce, dont ils se nour-

rissent toujours, et qui ont en eux, comme la verge d'Aaron, l'inflexibilité de leur vertu et de leur justice. Le propitiatoire qui la couvrait représentait Jésus-Christ, qui est notre propitiation, comme dit saint Paul, et qui nous a réconciliés avec son Père, qui, habitant dans l'âme de ses fidèles, leur obtient la rémission de leurs péchés, et leur rend les oracles de Dieu, en les instruisant de ses volontés. Ce propitiatoire avait des Chérubins; mais comme le dit souvent saint Augustin, les chrétiens sont des chérubins eux-mêmes par la plénitude de leur charité, qui les rend comme les sièges et comme les trônes de Dieu. Ainsi en considérant l'honneur où il a plu à Dieu de les appeler, ils doivent mépriser la vaine grandeur du monde, et s'en séparer comme étant indigne d'eux, pour être toujours un sanctuaire où Dieu habite avec plaisir, et ne pas imiter ce que firent autrefois les ennemis du peuple de Dieu qui osèrent placer l'arche sainte auprès de l'idole de Dagon, ce que saint Augustin dit que nous faisons, lorsque nous voulons allier la vanité du monde avec la vérité de Dieu, et le culte des démons avec le culte de Jésus-Christ.

FIGURE 51. *Pains de proposition. Exode 25.*

(La même année 2514, le premier semestre.)

Aussitôt que l'arche d'alliance fut achevée, Moïse fit une table comme Dieu lui avait marqué. Elle était d'un bois incorruptible, revêtue de toutes parts de lames d'or. Elle avait deux coudées de long, une de large, et une coudée et demie de haut. Dieu fit mettre une petite couronne d'or autour, qui débordait par le haut et par le bas. Il y avait quatre anneaux d'or au-dessous de cette couronne, où on passait des bâtons de bois revêtus d'or, pour transporter cette table toutes les fois que le camp marchait. L'usage auquel cette table était destinée, était pour offrir continuellement devant Dieu les pains qu'on appelait ordinairement les pains de proposition. Il y en avait douze que l'on mettait six à six, l'un sur l'autre, des deux côtés de la table. Ils étaient faits de la plus pure farine avec de l'huile. On les changeait toutes les semaines, et au lieu de ceux qui étaient rassis, on en mettait d'autres tout frais. Il n'était permis qu'aux seuls prêtres de manger ceux que l'on avait retirés; ils devaient même les manger dans le lieu saint, pour en marquer davantage la sainteté. Dieu ordonna aussi à Moïse de faire des petits bassins d'or pour les couvrir par le haut. Dieu commanda qu'on mit sur chacune de ces deux petites piles un vase plein d'un très-excellent encens, afin que la fumée en montât au ciel, et que ces pains fussent ainsi consacrés à Dieu.

Ce fut là, comme remarquent les saints Pères, le sacrifice continué par lequel Dieu voulait que son peuple lui témoignât une continuelle reconnaissance, et qu'il avouât que c'était uniquement de sa bonté qu'il possédait tout ce qu'il avait. Il voulut pour ce sujet qu'il y eût douze pains, pour marquer les douze tribus d'Israël, afin que chaque tribu entrât dans ce juste ressentiment de ses miséricordes, et que toutes ensemble regardassent Dieu comme l'auteur de tous leurs biens. C'est encore aujourd'hui la reconnaissance qu'il exige des Chrétiens, et avec d'autant plus de sujet que les grâces qu'il leur a faites sont plus excellentes. Ils ont un autre pain de proposition, c'est-à-dire Jésus-Christ sur la table sainte qu'ils offrent continuellement à Dieu pour action de grâces, et qui s'offre lui-même à son Père, en reconnaissance des dons qu'il répand sur son Eglise. C'est pour ce sujet même que ce pain céleste est appelé Eucharistie, qui nous apprend à rendre nos actions de grâces à Dieu, non plus par un pain matériel, ni pour des avantages terrestres, mais pour tant de grâces invisibles et spirituelles, dont Jésus-Christ sur l'autel nous est un éternel monument. Ce pain n'est plus, comme autrefois réservé aux seuls prêtres: il se communiqué à tous les fidèles, afin qu'étant tous animés du même esprit, ils forment tous un même corps et comme un seul pain, selon saint Paul, qui, demeurant toujours attaché d'esprit et de cœur à Jésus-Christ sur l'autel, s'offre comme lui et avec lui à son Père, et se tient en sa présence comme un pain vivant qui trouve sa gloire à être sanctifié pour son service.

FIGURE 52. *Chandelier d'or. Exode 25.*

(La même année 2514.)

Quoique tout fût magnifique dans le tabernacle que Dieu ordonna à Moïse de dresser en son honneur, on peut dire néanmoins qu'une des choses qui y éclataient davantage était le chandelier d'or. Dieu lui-même en ordonna la forme à Moïse. Il lui commanda de faire six branches qui sortaient deux à deux de chaque côté de la tige qui les soutenait, et qui faisait la septième branche. Elles étaient ornées, à distances égales, de petites pommes et de fleurs de lis qui se liaient l'une à l'autre avec un art admirable. Au-dessus de ces sept branches, Dieu fit mettre sept lampes qui étaient aussi d'un or très-pur. Il ordonna que le peuple eût soin d'offrir au temple la plus pure huile d'olive pour entretenir ces lampes, et c'était le grand-prêtre lui-même qui avait le soin de les allumer tous les jours, afin qu'elles brûlassent pendant la nuit dans le tabernacle. Ces sept lampes si mystérieuses ont bien du

rapport avec ce qui se voit dans l'Apocalypse, où Jésus-Christ, glorieux après son ascension, prend plaisir de dire qu'il habite au milieu des sept lampes, qu'il dit clairement être les Eglises et les princes des Eglises. Dieu marquait, dès la loi ancienne, quels devaient être les ministres de la loi nouvelle, auxquels Jésus-Christ a dit lui-même qu'il les a allumés comme des lampes, non pour être cachées dans un lieu obscur, mais pour luire dans sa maison. Il veut que ces lampes soient ardentes et luisantes; comme il le dit de S. Jean Baptiste, afin que l'éclat que les prêtres jettent au-dehors aux yeux des hommes, sorte du feu intérieur de la charité dont ils brûlent dans leur cœur aux yeux de Dieu, et que leurs lampes ayant été une fois allumées par le feu du Saint-Esprit, elles ne s'éteignent jamais, et s'élèvent au-dessus de tous les efforts que les hommes pourraient faire pour les éteindre, qui, selon la parole de S. Paulin, changent souvent l'ordre de Dieu, élèvent sur le chandelier des lampes qui n'ont que de la fumée, et cachent sous le boisseau ces lampes véritablement ardentes, et qui pourraient en allumer d'autres. Saint Grégoire aussi admire dans ce chandelier la solidité de cet ouvrage, qu'il regarde comme la figure de la fermeté que doivent avoir tous les pasteurs de l'Eglise, de peur que Dieu ne change leur chandelier de place, comme il en menace un évêque dans l'Apocalypse. Mais ce même pape remarque fort bien que cette fermeté ne peut, leur venir que de Jésus-Christ, qui est la tige qui soutient toutes les branches qui ne peuvent subsister par elles-mêmes, et qui n'ont aucune force que celles qu'elles tirent du Sauveur. Tant que les pasteurs demeurent attachés à Jésus-Christ, ils n'ont rien à craindre, dit ce saint pape. Les hommes peuvent bien faire des efforts pour les ébranler; mais Dieu, qui lui-même les a placés dans son Eglise comme des lampes pour éclairer les fidèles, les soutient toujours et ils demeurent fermes et inébranlables dans la maison du Seigneur malgré toutes les tempêtes et toutes les agitations du monde.

FIGURE 53. *Autel des Parfums. Exode 30.*

(La même année 2514.)

Pour achever tout ce que Dieu avait commandé à Moïse de mettre dans son tabernacle, ce saint homme fit faire un autel que l'on nommait l'Autel des Parfums, parce qu'on y en offrait continuellement à Dieu. Il était de bois de Sétim, revêtu d'or de toutes parts; il était carré, il avait une coudée de long et de large, et deux de haut. Dieu lui-même avait marqué de quelle manière on devait composer les parfums qu'on lui offrait sur cette autel. Il

était placé dans le tabernacle contre le voile que Dieu avait fait mettre devant l'arche, entre la table où étaient les pains de proposition et le chandelier d'or. Au devant du tabernacle Dieu fit faire un autre autel qui était dans le parvis. Comme il était destiné pour les sacrifices qu'on y brûlait, il n'était point à couvert. Il était appelé l'Autel des holocaustes; il était carré, il avait cinq coudées de long, autant de large, et trois de hauteur. Il était fait de bois de Sétim, mais revêtu de toutes parts de grosses lames de cuir. Sa surface était couverte d'une grille, au-dessus de laquelle il y avait un petit foyer qui montait une coudée et demie jusqu'au milieu de l'autel. Cet autel, qui n'était point solide, mais creux n'était point en cela semblable aux autres autels que Dieu commanda qu'on lui dressât, lorsqu'on serait dans un lieu stable, qui devaient être solides, c'est-à-dire de terre ou de pierres non taillées; celui-ci, au contraire, était un autel portatif qui devait changer de place lorsque le peuple décampait pour aller ailleurs. Ces deux autels, selon saint Grégoire, marquaient dès la loi ancienne tout l'éclat des âmes dans la loi nouvelle, et les deux différents ordres qui seraient toujours dans l'Eglise, c'est-à-dire celui des pénitents et celui des innocents. L'un de ces deux autels était dans le tabernacle, et l'autre était en dehors, pour marquer aux pénitents qu'ils sont encore indignes d'entrer dans le temple. L'un était destiné à brûler la chair des animaux; ce qui représente admirablement les actions extérieures de la pénitence, par lesquelles le pénitent s'immole en quelque sorte à Dieu, et se consume comme un holocauste. L'autre était réservé pour brûler des parfums, et pour élever au ciel l'odeur et la fumée de l'encens, qui marquent l'ardeur et la charité des âmes saintes et la ferveur de leurs prières. Ainsi l'un de ces deux autels est pour ceux qui soupirent encore dans le souvenir et dans le ressentiment de leurs péchés, et l'autre est pour ceux qui ne soupirent plus que dans le désir du ciel et de Dieu, qui y habite. Les prêtres élèvent le premier, lorsqu'ils représentent avec force aux pécheurs les fautes qu'ils ont commises, afin d'exciter en eux une componction salutaire; et ils élèvent le second, lorsqu'après avoir fait passer ces humbles pécheurs par une sainte pénitence; il les font entrer avec une confiance accompagnée de tremblement dans le temple du Seigneur pour y répandre plus de larmes en sa présence par la violence de leur amour, qu'ils n'en avaient répandu auparavant par la douleur de la pénitence. Ces deux autels, quoique si différents entre eux, ont néanmoins cela de commun, que tous deux honorent Dieu par un culte saint, et qu'ils ont tous deux besoin du feu de son esprit pour consumer les sacrifices qui s'y offrent.

FIGURE 54. *Habits des Prêtres*. Exode 28.

(La même année 2514.)

Il ne restait plus, après tant d'ouvrages, que les ornements du Grand-Prêtre et des Lévites. Ce qu'ils avaient de commun est qu'outre les habits de dessous que Dieu avait ordonnés pour la bienséance, ils avaient tous une robe de lin à peu près semblable aux aubes de ce temps, excepté qu'elle ne faisait point de plis. Sur cette robe ils avaient tous une ceinture de différentes couleurs. Cette ceinture faisait deux tours, et pendait ensuite jusqu'aux pieds; mais ils la rejetaient sur l'épaule lorsqu'ils étaient occupés à leur ministère. Ils avaient sur la tête un bonnet de lin où il y avait plusieurs plis et replis. C'est tout ce qui était commun au Grand-Prêtre et aux Lévites. Mais le Grand-Prêtre avait par-dessus cette robe de lin, une autre robe de couleur d'hyacinthe qui était fort ample et qui pendait jusqu'aux pieds, au bas de laquelle étaient attachées des grenades et des petites sonnettes d'or entremêlées, jusqu'au nombre de soixante et douze. Dessus cette robe le Grand-Prêtre se revêtait de l'Éphod, qui était d'une étoffe riche en broderie; il ne venait qu'à demi-corps, il était fermé par les côtés, et ne s'ouvrait que par le haut, comme sont aujourd'hui les dalmatiques. Il se refermait ensuite par deux agraffes où étaient deux pierres précieuses d'une admirable beauté, sur lesquelles étaient gravés les noms des douze tribus, six sur une pierre et six sur l'autre. Il y avait au devant de cet éphod une place vide d'un pied carré, que l'on remplissait d'une pièce en broderie nommée le pectoral, enrichie de douze pierres précieuses, sur chacune desquelles était écrit un des noms des douze tribus d'Israël. Ces deux mots y étaient écrits sur une petite lame d'or: *Doctrine et vérité*. Ce pectoral était attaché avec quatre chaînes d'or. Deux le tenaient par le haut, les deux autres s'attachaient vers la ceinture. Quoique cet éphod fut fort étroit, le Grand-Prêtre ne laissait pas de le serrer encore par une ceinture tout éclatante de broderie. Il avait sur sa tiare une lame d'or qui couvrait son front, où étaient gravés ces mots: *La sainteté est au Seigneur*. Tout l'éclat de ses habits, quelque grand qu'il fût, n'était rien lorsqu'on jette les yeux sur ce que cette magnificence figurait. L'or y brillait pour montrer, dit saint Grégoire, que Dieu demande principalement la sagesse dans ceux qui approchent de son autel, et une sagesse de Dieu, qui rend leur vie plus agréable à ses yeux, que leurs vêtements sacerdotaux ne le sont aux yeux des hommes. Ces sonnettes marquaient

aux prêtres que toute leur vie doit parler; et que tous leurs pas doivent porter les hommes à penser à Dieu. Ces sonnettes ne faisaient pas de bruit lorsque le Grand-Prêtre ne marchait pas, et les pasteurs n'édifiaient point leurs peuples lorsqu'ils ne s'avançaient point dans la piété. Ce pectoral, où était écrit *Doctrine et Vérité*, marquait de quoi le cœur du prêtre doit s'occuper en rejetant toutes les pensées vaines et toutes les affaires de la terre. Ces douze noms gravés sur ces douze pierres faisaient voir qu'il devait toujours avoir dans l'esprit les anciens pères qui l'ont précédé. Car, selon le même pape, le prêtre ne peut être irrépréhensible dans sa vie que lorsqu'il marche sur les traces des Saints, et qu'il a toujours l'exemple de leur vie devant ses yeux, pour le suivre lui-même, et pour le faire suivre aux autres.

FIGURE 55. *Nadab et Abiu*. Lévit. 10.(La même année 2514, au 7.^e mois.)

Lorsque Moïse eut achevé tout ce que Dieu lui avait ordonné de faire pour son culte et ses sacrifices, il dressa le tabernacle et le reste qui y devait être, et le consacra au commencement de la seconde année de la délivrance de l'Égypte. Dieu témoigna visiblement approuver tout ce qu'on offrait à sa gloire, et une nuée couvrit le tabernacle, pour marquer que la majesté de Dieu l'avait rempli. Cette nuée même y demeurait pendant le jour, lorsque Dieu voulait que son tabernacle demeurât dans le même lieu, et elle le quittait lorsque le peuple devait aller camper ailleurs. Ce fut ainsi que l'on commença à offrir régulièrement à Dieu sur la terre un culte extérieur et des sacrifices selon les lois que lui-même avait prescrites. Aaron et ses enfants étaient occupés à ce ministère où Dieu les avait appelés. Mais Dieu fit voir bientôt avec quelle exactitude il voulait que l'on s'acquittât de ces fonctions si saintes, et avec quelle sévérité il exigeait que tout ce qu'il avait ordonné s'exécutât dans ses sacrifices. Il avait fait une loi que le feu devait continuellement brûler sur son autel, que les prêtres auraient soin de l'entretenir en y mettant de nouveau bois soir et matin. C'était de ce feu, qui était saint et sacré, que l'on devait remplir les encensoirs lorsqu'on faisait les encensements ordonnés de Dieu. Mais Nadab et Abiu, les deux enfants aînés d'Aaron, ayant négligé cette pratique, et ayant pris d'un feu étranger dans leurs encensoirs, moururent dans le tabernacle même, en présence du Saint des saints, lorsqu'ils y faisaient les encensements. Un feu que Dieu lança contre eux comme un coup de tonnerre, les dévora au dedans d'eux-mêmes, sans toucher au dehors de

leurs corps, ni même de leurs habits. Et Moïse prenant occasion de ce châtement si soudain d'avertir les autres prêtres d'être exacts à leur devoir, fit emporter les corps de Nadab et d'Abiu hors du sanctuaire, pour les jeter hors du camp, dans le même état qu'ils étaient au tabernacle, c'est-à-dire étant revêtus de leurs tuniques de lin. Moïse défendit à Aaron et à ses enfants de pleurer, ou de se raser la tête et de déchirer leurs habits. Il leur ordonna de laisser ces signes de deuil au reste du peuple, dont ils se devaient autant séparer en ce point comme en tout le reste, pour respecter l'huile sainte dont ils avaient été consacrés. Dieu montra dès-lors, par un événement si terrible et par une punition si sévère, que ce que l'homme lui offre de plus saint, comme sont les encensements, ne lui peut être agréable, lorsqu'il omet, dans ce culte extérieur qu'il lui rend, les conditions qu'il exige. Il est si grand, qu'on ne peut l'honorer qu'en la manière que lui-même a prescrite. Il ne frappe plus visiblement, comme alors, ceux qui ne gardent point en cela ses ordonnances saintes; mais il ne discerne pas moins aujourd'hui qu'autrefois ceux qui apportent à son autel un feu étranger, et qui se présentent devant lui brûlant dans le cœur d'un autre feu que celui qu'il a allumé sur la terre par son St.-Esprit. Ce feu étranger, qu'il rejette et qu'il punit de mort, est, selon saint Grégoire, l'amour du monde; et ce saint pape, frappé de l'exemple que Dieu donna dans Nadab et Abiu, en prend sujet d'exhorter tous les fidèles, et particulièrement les ministres des autels, à bannir de leur cœur l'amour des choses temporelles, afin qu'ils ne brûlent que de l'amour du ciel seul; qui est un feu consumant et qui ne peut souffrir qu'un autre feu brûle avec le sien dans un même cœur.

FIGURE 56. *Blasphémateur lapidé.* Nombre 15.

(La même année 2514.)

Après que Dieu eut donné un si grand exemple de sévérité envers les ministres de son autel, en punissant d'une mort si soudaine Nadab et Abiu, il en donna un autre de l'exacritude de sa justice envers le commun du peuple. Deux juifs se querellant l'un l'autre, un d'entr'eux, transporté de colère, blasphéma le saint nom de Dieu. Les oreilles furent blessées de ces paroles détestables, et on amena ce blasphémateur à Moïse, qui ne voulut rien ordonner sur l'heure, avant que d'avoir consulté Dieu. Dieu lui commanda de faire conduire sur l'heure ce blasphémateur hors du camp, et que là tous ceux qui avaient ouï ses blasphèmes, mettraient leurs mains sur sa tête, afin qu'ensuite tout

le monde le lapidât. Cet ordre fut exécuté au moment même avec une sévérité qui devrait faire trembler en ce temps ceux qui s'emportent en de si horribles blasphèmes, et faire rougir ceux qui les souffrent avec une lâche indifférence. Dieu fit ensuite une loi qui condamnait tous les blasphémateurs à être à l'avenir lapidés par tout le peuple. Quelque temps après il arriva encore un autre exemple d'une semblable sévérité. Ce peuple étant très-exact à observer extérieurement la sainteté du jour du sabbat, auquel Dieu leur avait commandé depuis peu, de sa propre bouche, de ne faire aucune œuvre servile, ils trouvèrent un homme qui ramassait un peu de paille dans le désert, un jour de sabbat. L'ayant amené à Moïse et à Aaron pour le juger, ils le firent garder jusqu'à ce qu'ils eussent consulté Dieu; parce qu'ils ne savaient eux-mêmes, ou s'il devait mourir pour une si petite chose, ou de quelle mort il devait mourir. Dieu ordonna encore que l'on menât cet homme hors du camp, et que tout le peuple le lapidât. On serait plus exact en ce temps à garder la loi de Dieu, si on se voyait menacer d'une prompt mort aussitôt qu'on l'a violée, et la crainte d'un supplice si présent arrêterait notre témérité. Mais ceux qui ont appris à pratiquer la loi de Dieu par amour et non par la crainte des châtements, ne peuvent assez gémir lorsqu'ils voient la liberté que les Chrétiens se donnent de violer, sans rien craindre, les lois les plus inviolables de Dieu. Leur foi leur fait voir d'autres supplices plus à craindre que ne le sont ces punitions temporelles, et ils répandent des larmes lorsqu'ils considèrent que pour des pailles et du chaume, telles que sont toutes les choses temporelles, les hommes irritent la sainteté de Dieu, et attirent sur eux des supplices qui ne finiront jamais; car Dieu ne relâche rien de la sévérité de ses lois. Il a dit aux hommes une fois ce qu'il voulait d'eux, et il ne leur parle plus ensuite. Les hommes peuvent bien se tromper eux-mêmes, et juger avec un sens humain de la loi de Dieu, mais quoiqu'ils se flattent, comme cet homme qui ne ramassait que des pailles, et qu'ils s'excusent facilement eux-mêmes, l'arrêt de mort ne laissera pas d'être prononcé, et ils reconnaitront, mais trop tard, selon que le dit saint Augustin, que l'homme était vain dans ses promesses, et que Dieu avait été véritable dans ses menaces.

FIGURE 57. *Douze espions.* Nombre 13.

(La même année 2514.)

La sévérité de tant de châtements que Dieu exerçait en tant de manières sur son peuple, ne put arrêter ses murmures; et Aaron

même avec la sœur de Moïse ne s'en trouvaient pas exempts ; car étant jaloux de la grande autorité que Dieu donnait à Moïse, ils s'en plaignirent ; et dirent qu'il n'était pas le seul à qui Dieu eût parlé. Et pour donner quelques prétextes à leurs murmures, ils prirent sujet de la femme de Moïse, qui était Éthiopienne. Moïse alors garda sa douceur ordinaire. Mais Dieu le vengea lui-même, et épargnant Aaron, à cause de sa dignité, il frappa Marie d'une lèpre si prompte, qu'en un moment elle dévora tout son corps. Moïse pria Dieu pour la guérison de sa sœur ; mais Dieu voulut qu'elle fût séparée et chassée du camp au moins pendant sept jours, après lesquels elle fut guérie. Ce murmure particulier étant fini, il en survint un autre de tout le peuple. Car Dieu ayant ordonné à Moïse d'envoyer un homme de chaque tribu pour considérer la terre de Chanaan, et pour apporter de ses fruits, ils revinrent en montrer une grappe de raisin qui faisait voir l'excellence de cette terre. Mais ils dirent en même temps qu'elle était habitée par un peuple si redoutable, qu'ils jetèrent l'épouvante dans tous les cœurs. Tous alors, d'une voix commune, se plaignirent de Moïse. Ils souhaitèrent d'être morts dans le désert, plutôt que d'aller combattre contre des géants, enfin ils résolurent d'élire un chef pour retourner en Egypte. Moïse et Aaron se prosternèrent devant Dieu pour apaiser sa colère. Cependant Caleb et Josué, qui avaient été de ces douze, tâchèrent d'adoucir le peuple, malgré la résistance des dix autres, qui étaient les principaux auteurs de cette sédition. Ils lui représentèrent que cette terre était excellente, et que s'ils avaient soin de se rendre Dieu favorable, ils en dévoreraient les habitants, comme on dévore un morceau de pain. Mais le peuple étrangement aigri, était près même de lapider Caleb et Josué, si Dieu n'eût arrêté leur fureur, en paraissant avec éclat sur le tabernacle de l'alliance. Il commanda à Moïse de dire à tout le peuple qu'il avait oui leurs murmures, qu'il les traiterait comme ils l'avaient désiré ; que puisqu'ils avaient souhaité de mourir dans cette solitude, ils y mourraient tous, en commençant à compter depuis ceux qui avaient 20 ans, et qu'il n'y aurait que leurs enfants qui entreraient dans cette terre, après avoir erré pendant quarante ans dans ce désert. Il excepta de cette punition Josué et Caleb, qui s'étaient opposés à leurs murmures ; et les autres espions qui avaient causé cette sédition dans le peuple, furent frappés de mort à l'heure même, comme étant les auteurs d'un si grand mal. Dieu fit voir alors que, lorsqu'il nous promet de grandes récompenses, il ne veut pas que nous nous épouvantions au moindre combat qu'il faut souffrir pour les mériter. On ne peut entrer dans la terre promise qu'en

surmontant les ennemis qui nous en ferment le passage. Mais au lieu de s'abattre à la vue de ses ennemis, il faut au contraire relever sa foi ; et s'appuyer sur les promesses de Dieu, qui lui-même combat pour nous. C'est ainsi que dans la loi nouvelle Jésus-Christ n'a promis son royaume qu'à ceux qui useraient de violence pour le ravir. C'est renoncer à ce royaume, que de craindre les efforts auxquels seuls Dieu l'a promis ; et ceux qui, au lieu d'encourager les âmes à les vaincre, les affaiblissent en leur représentant ces difficultés comme insurmontables, seront punis de Dieu, comme étant la première cause de la perte de son peuple.

FIGURE 58. *Coré, Dathan et Abiron.* Nombre 16.

(La même année 2514, et la seconde depuis la sortie de l'Egypte.)

Le murmure du peuple excité par les espions fut bientôt suivi d'un autre qui offensa Dieu bien davantage. Coré, Dathan et Abiron, avec deux cent cinquante des principaux d'entre les Israélites, s'élevèrent contre Moïse et contre Aaron. Ils furent jaloux de leur puissance, et ils leur dirent que jusque-là ils avaient assez dominé sur le peuple du Seigneur, et qu'il était temps de mettre des bornes à leur tyrannie. Moïse se jeta par terre lorsqu'il vit cette conspiration ; et comme ces murmureurs affectaient la souveraine prêtrise, il leur reprocha leur ambition ; il leur représenta que ce leur était déjà trop d'honneur d'avoir été élevés à la dignité de lévites, sans porter encore leurs desirs plus haut. Et après leur avoir fait voir que leurs murmures attaquaient Dieu même, il leur dit que le lendemain matin ils vissent avec leurs encensoirs, et qu'Aaron viendrait aussi avec le sien. Cela étant fait, Coré avec ses partisans se mit d'un côté, et Aaron de l'autre. Dieu parut en même temps dans sa majesté, et commanda à tout le monde de se séparer de ces murmureurs, qui demeurèrent seuls à l'entrée de leurs tentes, avec leurs femmes et leurs enfants. Moïse alors prit à témoin tout le peuple, et lui dit qu'ils allaient voir une preuve indubitable qu'il n'avait rien fait que par les ordres de Dieu, et que la mort extraordinaire de ces rebelles le justifierait en leur présence. A peine eut-il cessé de parler, que la terre s'ouvrit tout d'un coup sous les pieds de ces trois factieux, et les dévora avec leurs tentes et tout ce qui leur appartenait. Ils descendirent tout vivants dans l'enfer ; leurs corps furent abîmés dans les entrailles de la terre, et ils périrent en un moment au milieu du peuple qui fuyait de toutes parts, et qui craignait d'être lui-même enveloppé dans leur ruine. En même temps un feu en-

voyé de Dieu consuma les deux cent cinquante partisans de Coré. Moïse fit retirer leurs encensoirs de l'embrasement, pour les mettre en lames d'or qui furent attachées à l'autel, afin d'être comme un monument éternel d'une si sévère vengeance. Le peuple s'éleva contre Moïse comme contre l'auteur d'une mort si cruelle; et Dieu l'aurait consumé par les flammes qu'il envoya contre ces murmureurs, si Moïse ne s'y fût opposé par ses prières. C'est pourquoi Dieu commanda qu'Aaron se hâtât de prendre son encensoir, et d'y mettre des parfums, pour apaiser sa colère; et aussitôt le feu s'arrêta, après avoir consumé près de quinze mille hommes. Dieu, pour confirmer davantage le sacerdoce à Aaron, voulut que chaque tribu mit une verge dans le tabernacle, et qu'il y écrivit son nom, afin qu'on reconnût par celle qui aurait fleuri, celui que Dieu aurait choisi pour prêtre. On trouva que ce fut la verge d'Aaron, qui d'un tronc mort avait poussé des fleurs et des feuilles que Dieu pour ce sujet voulut que l'on gardât dans le tabernacle. Un si grand exemple a toujours retenu les personnes sages de s'engager par elles-mêmes au ministère des saints autels, et elles ont craint de mettre témérairement la main à l'encensoir, sans y être appelées de Dieu. Les punitions de ces trois factieux, qui furent plutôt ensevelis qu'ils ne furent morts, et qui tombèrent tout vivants dans l'enfer, comme dit l'Écriture, les tient dans une humble retenue à l'égard des choses saintes; et ils comprennent que Dieu est si grand, qu'il ne peut être servi que par ceux qu'il se choisit lui-même pour être ses ministres, et auxquels il donne en les appelant à ces hautes fonctions, les qualités divines que mérite un emploi si saint.

FIGURE 59. *Serpent d'airain*. Nombre 21.

(L'an du monde 2552, avant J.-C. 1452, au sixième mois de l'an 40 de la sortie d'Égypte.)

La révolte de Coré, de Dathan et d'Abiron ayant été apaisée, il s'en excita quelque temps après une autre dans tout le peuple, que Dieu vengea d'une manière bien particulière; car lorsqu'il errait dans le désert pendant tant d'années; dans les diverses stations où Moïse le faisait aller, il s'ennuya de tant de détours. Les Israélites s'élevèrent tous, à leur ordinaire, contre Moïse, lui témoignèrent leur mécontentement, et s'emportèrent en des plaintes publiques contre lui et contre Dieu même. Ils se plaignirent encore, comme ils avaient déjà fait en tant de rencontres, de ce qu'il les avait tirés de l'Égypte. Que n'y sommes-nous demeurés, dirent-ils, et pourquoi faut-il que nous mourions dans cette vaste,

solitude? Nous n'avons point de pain à manger, l'eau même souvent nous y manque, et nous sommes dégoûtés, il y a longtemps, de cette nourriture si légère, qui nous est devenue insupportable. Dieu fut irrité de ces murmures. Il envoya contre ces ingrats des serpents de feu, qui causèrent une effroyable désolation parmi tout ce peuple. Les plus séditieux furent épouvantés d'une punition si soudaine. Ils arrêterent tout d'un coup leurs murmures, et ils changèrent leurs plaintes et leurs menaces en des prières et des gémissements. Ils vinrent reconnaître devant Moïse qu'ils avaient péché, et qu'ils avaient irrité Dieu en murmurant contre sa conduite; mais ils le conjurèrent d'avoir enfin pitié d'eux, et de faire cesser promptement cette plaie mortelle. Moïse porta humblement devant Dieu leurs demandes, et Dieu, apaisé par les prières de ce saint homme, lui commanda de faire un serpent d'airain, et de l'élever pour le rendre visible aux yeux de tous, afin que ceux qui auraient été mordus des serpents, regardassent ce serpent d'airain, et fussent guéris de leurs blessures. Ce fut ainsi que cette mortalité cessa parmi le peuple, qui nous donna alors, et dans sa blessure et dans sa guérison, des instructions très-importantes: car les saints Pères ont regardé ce murmure du peuple et cette plainte de ses longs travaux, comme une des tentations les plus dangereuses qui puissent arriver, même aux plus parfaits, qui sont quelquefois en danger, s'ils ne réveillent leur foi et leur confiance en Dieu, et de se laisser abattre dans les peines et dans les difficultés de la voie étroite. Mais ils ne peuvent consentir à ces murmures secrets, sans être empoisonnés dans l'âme par le venin des serpents, c'est-à-dire des démons, qui ne veillent qu'à leur perte, et qui ne tâchent qu'à les jeter dans le découragement. Pour se guérir d'une blessure si dangereuse il ne lui reste qu'à regarder le serpent d'airain, qui représentait Jésus-Christ, comme il nous en assure lui-même dans son évangile. Il n'a pas dédaigné de se comparer à un serpent, mais à un serpent d'airain, parce qu'en prenant notre chair, il n'en a point pris le péché, qui est comme le venin du serpent, quoiqu'il n'ait pas refusé de se soumettre à la mort, qui était l'effet et la punition du péché. C'est ce divin objet de Jésus-Christ élevé en croix, et que les fidèles doivent regarder avec foi, pour faire cesser toutes leurs plaintes, et pour trouver la consolation de leurs maux, en se disant souvent à eux-mêmes: Si l'innocent a souffert sans se plaindre, les coupables doivent-ils se plaindre de souffrir quelque chute? et si Dieu a traité ainsi le bois vert, est-il juste qu'il épargne le bois sec?